



AMF, FVM

La proposition de loi Pélissard adoptée

La proposition de loi de Jacques Pélissard, président de l'Association des maires de France (AMF) a été définitivement adoptée par le Sénat le 20 février. Le texte vise à assouplir les règles relatives à la refonte de la carte intercommunale. Cette adoption « définitive et consensuelle » est saluée par l'AMF qui souligne que le texte de Jacques Pélissard reprend plusieurs propositions formulées par Jean-Pierre Sueur, auteur de la proposition de loi portant diverses dispositions relatives à l'intercommunalité adoptée au Sénat en novembre dernier.

La Fédération des villes moyennes rappelle les principaux éléments du texte dans sa lettre hebdomadaire : maintien du pouvoir d'amendement des élus de la CDCI sur les périmètres intercommunaux proposés par les préfets, même si le schéma n'a pas été arrêté au 31 décembre 2012 ; révision de ces schémas avec les nouvelles équipes municipales l'année suivant les élections municipales ; possibilité de créer des syndicats en matière scolaire et sociale ; garantie de stabilité des exécutifs intercommunaux et du bureau jusqu'en 2014.